

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3744 - LUNDI 18 MAI 2020

AFFAIRE 100 JOURS

Daniel Shangalume Nkingi, dit Massaro, aux arrêts!

Il est reproché au neveu de Vital Kamerhe de complicité, mais également d'être à la source de la relation entre son oncle et l'homme d'affaire libanais, Jammal Samih, patron de la société Samibo à qui a été confié le projet de construction des logements sociaux pour lequel plus de cinquante millions de dollars ont été détournés moyen-

nant des retro commissions juteuses. Appréhendé le 15 mai dans la périphérie est de Kinshasa et détenu pour l'heure dans les geôles de l'Agence nationale de renseignement, le fugitif qui faisait déjà l'objet d'un mandat d'amener émis par la justice congolaise sera transféré dès ce lundi 18 mai au Parquet, apprend-on. [Page 3](#)



Daniel Shangalume Nkingi, alias Massaro.



Jean Claude Katende

INTERVIEW

Me Jean-Claude Katende : « Dans l'action contre Joseph Kabila, nous voulons mettre la justice devant ses responsabilités »

Le vice-président de l'Eveil patriotique soutient, dans un entretien, que par l'action judiciaire initiée contre l'ancien chef de l'Etat, Joseph Kabila, son mouvement attend une réponse indépendante de la justice. Me Jean-Claude Katende considère ladite action comme

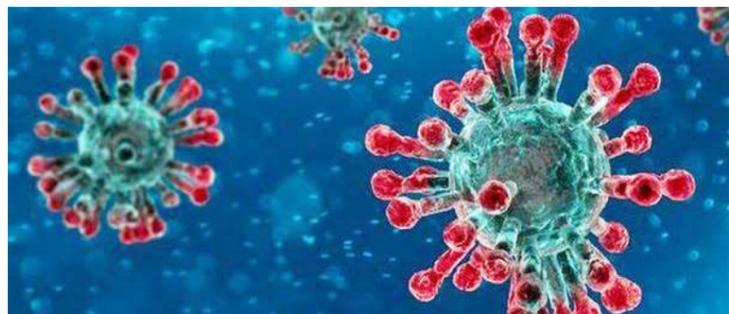
une dénonciation à situer dans le cadre de la justice et de la lutte contre l'impunité, de sorte que la RDC ne puisse plus être gérée par un groupe d'individus au détriment d'un autre. Pendant la gestion du pays par l'ex-président, a-t-il expliqué, plusieurs violations des droits

de l'homme ont été commises qui peuvent le toucher directement ou indirectement. L'opportunité est offerte aux victimes de s'expliquer et de trouver une solution aux problèmes endurés pendant plusieurs années, a-t-il dit.

[Page 4](#)

COVID-19

Certains certificats de décès seraient trafiqués



Le Covid-19 poursuit sa virée motuaire à Kinshasa

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a été informé au cours du dernier Conseil des ministres du vendredi 15 mai tenu par vidéoconférence, au sujet d'un trafic qui consisterait à pousser des familles à déclarer que leurs membres sont décédés du Covid-19 moyennant rétribution. Pour le chef de l'Etat,

il n'est nullement question que de tels agissements puissent porter atteinte aux efforts du gouvernement dans sa lutte contre la pandémie du Covid-19 qui sévit au pays depuis le 10 mars. Il a exigé du ministre de la Santé de vérifier ces allégations et lui établir un rapport détaillé.

[Page 2](#)

FOOTBALL-TRANSFERTS

Luyindama se voit à Aston Villa, Kakuta pressenti à Lens

Les Congolais sont bel et bien sur le marché de transferts en ce mercato d'été. Le défenseur central international de Galatasaray en Turquie, Christian Luyindama Nekadio, pourrait se diriger vers l'Angleterre. L'ancien joueur du Standard de Liège aurait déjà choisi d'ailleurs sa future destination. Il aurait préféré Aston Villa, plutôt que Westham ou encore Everton, apprend-on. L'on évoque aussi du retour de Gaël Kakuta à Lens, son club formateur, qui a retrouvé la Ligue 1. L'équipe pense déjà le réintégrer dans son effectif. Quant à l'attaquant belgo-congolais Isaac Mbenza, il est pisté par Montpellier pour suppléer aux éventuels départs d'Andy Delort et Gaëtan Laborde.



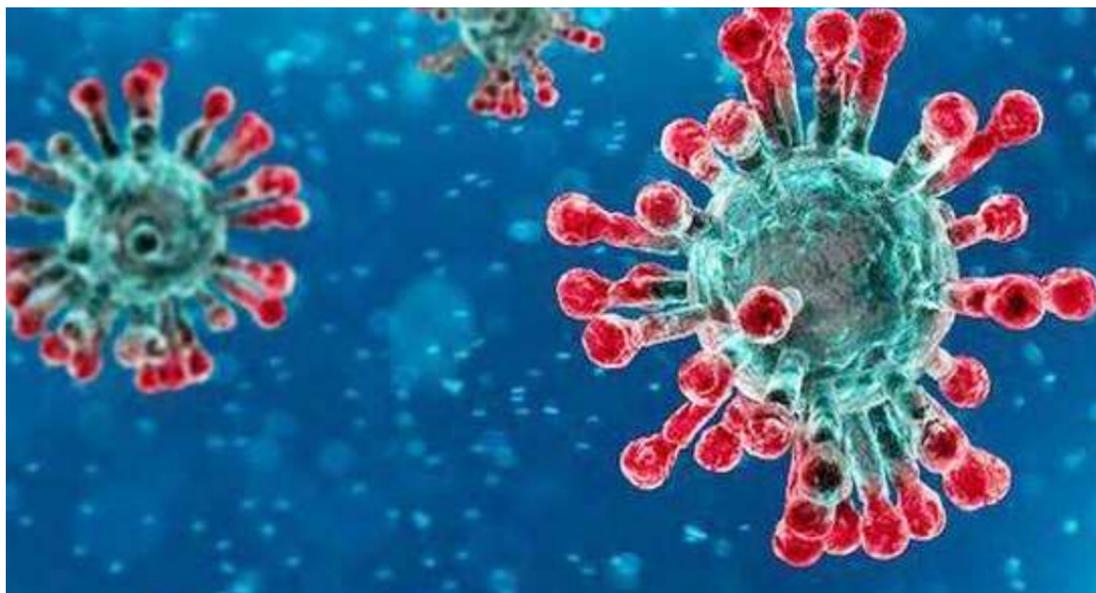
L'international congolais Christian Luyindama

[Page 5](#)

COVID-19

Certains certificats de décès seraient trafiqués

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a été informé au cours du dernier Conseil des ministres du vendredi 15 mai tenu par vidéoconférence, au sujet d'un trafic qui consisterait à pousser des familles à déclarer que leurs membres sont décédés du covid-19 moyennant rétribution. Le ministre de la santé a été enjoint de procéder à la vérification de ces allégations.



Le Covid-19 poursuit sa virée motrice à Kinshasa

Il y a quelques jours, une vidéo a circulé sur la toile dans laquelle de nombreuses familles s'indignaient contre les certificats de décès truqués émis, dans un hôpital de place, sur leurs parents décédés. Alors que les causes de leur décès étaient ailleurs, les dépouilles qui sortaient de la morgue étaient curieusement estampillées Covid-19. Le plus patent est ce cadavre considéré comme une victime de plus du coronavirus sorti de la morgue d'un centre médical alors qu'il s'agit d'un accidenté ! Dans les réseaux sociaux, plusieurs victimes de ce type de machination ont commencé à donner de la voix à l'image de ce jeune-homme dont le père a succombé à l'indifférence totale du personnel soignant qui, sans le consulter, conclut hâtivement à un cas positif au coronavirus. Ces genres de

faits deviennent récurrents dans certains hôpitaux de Kinshasa où, entend-on dire, des familles sont poussées à faire des déclarations de décès des membres de leurs familles pour cause de Covid-19 moyennant rétribution. Cette situation a été portée au niveau du gouvernement qui s'est décidé de s'y pencher sérieusement. En effet, lors de sa 31e réunion du Conseil des ministres tenue le 15 mai par vidéoconférence, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a été pleinement informé au sujet de ce trafic organisé dans certains milieux médicaux à Kinshasa. Dans des vidéos partagées sur les réseaux sociaux, plusieurs membres des familles ont dénoncé, entre autres, les services de l'INRB qui les obligerait à lier les décès de leurs membres de familles respectives au Covid-19.

Pour quelle finalité ? A en croire une certaine opinion, plus le nombre des victimes au Covid-19 va crescendo, plus l'allocation financière en termes d'assistance des bailleurs de fonds serait plus consistante ! Des assertions à prendre sur des pincettes, encore que ce prétendu trafic de certificats de décès relève encore de l'émotion sans être soutenu par des preuves probantes. Pour le chef de l'Etat, il n'est nullement question que de tels agissements puissent porter atteinte aux efforts du gouvernement congolais dans sa lutte contre la pandémie du Covid-19 qui sévit au pays depuis le 10 mars dernier. Il a exigé du ministre de la Santé de procéder aux vérifications au sujet de ces allégations et lui établir un rapport. Dossier à suivre.

Alain Diasso

MBUJI-MAYI

Olpa prend acte de la libération d'un journaliste

L'ONG note que l'arrestation de ce professionnel des médias est une atteinte à la liberté de la presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Et Elle exhorte, en conséquence, les autorités provinciales du Kasai oriental à favoriser l'exercice de la liberté de la presse sur toute l'étendue de leur juridiction.

L'organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse, Observatoire de la Liberté de la Presse en Afrique (Olpa), a salué, le 13 mai, la libération du directeur des programmes à Radio Fondation Daniel Madimba (FDM Radio), station communautaire émettant à Mbuji-Mayi, Faustin Mbiya Kabeya. Tout en prenant acte de cette libération, Olpa dit, néanmoins, condamner « la procédure cavalière ayant conduit à l'incarcération du journaliste et le prétexte de l'état d'urgence sanitaire pour amorcer une démarche punitive contre un journaliste pour ses opinions critiques ». Cette ONG note qu'il s'agit manifestement d'une atteinte à la liberté de la presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Elle exhorte, en conséquence, les

mai, après quatre jours de détention et paiement d'une caution de 300 mille francs congolais (équivalent de 167 dollars américains). Le journaliste, précise cette organisation, a été interpellé, le 9 mai, par les agents de la Police nationale congolaise (PNC/Mbuji-Mayi) au pont Lubilanji, à l'entrée de la ville, alors qu'il revenait du tournage d'une émission dans la cité de Tshilenge, à 30 kms de Mbuji-Mayi. « Il a été conduit au cachot de l'Etat-major de la police et gardé jusqu'au 12 mai 2020, avant son transfèrement au Parquet de grande instance de Mbuji-Mayi, où il a été entendu sur procès-verbal par un magistrat qui a mis à sa charge plusieurs chefs d'accusation dont la violation des mesures de l'état d'urgence sanitaire, l'outrage à l'autorité et faux bruit », a souligné Olpa, notant que le magistrat a

« Il a été conduit au cachot de l'Etat-major de la police et gardé jusqu'au 12 mai 2020, avant son transfèrement au Parquet de grande instance de Mbuji-Mayi, où il a été entendu sur procès-verbal par un magistrat qui a mis à sa charge plusieurs chefs d'accusation dont la violation des mesures de l'état d'urgence sanitaire, l'outrage à l'autorité et faux bruit »

autorités provinciales du Kasai oriental à favoriser l'exercice de la liberté de la presse sur toute l'étendue de leur juridiction. Faustin Mbiya Kabeya, rappelle Olpa, a été libéré, le 13

reproché au journaliste de critiquer régulièrement les actions du gouverneur de la province du Kasai oriental, Jean Maweja Muteba, lors de ses émissions à FDM radio.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AFFAIRE 100 JOURS

Daniel Shangalume Nkingi alias «Massaro» aux arrêts

Le neveu de Vital Kamerhe, Daniel Shangalume Nkingi dit «Massaro» est reproché de complicité, mais également d'être à la source de la relation entre son oncle et l'homme d'affaire libanais, Jammal Samih, patron de la société Samibo à qui a été confié le projet de construction des logements sociaux.

Le procès mettant en cause l'ex-directeur de cabinet du chef de l'Etat, Vital Kamerhe et compagnie dans l'affaire de détournement présumé des fonds alloués dans le cadre du programme des 100 jours initié par le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, vient de connaître un nouvel essor avec l'arrestation de Daniel Shangalume Nkingi, alias Massaro. Présenté comme le neveu de Vital Kamerhe, l'intéressé qui était en cavale a finalement été appréhendé le vendredi 15 mai, après plusieurs semaines de recherche, à la périphérie est de Kinshasa. Les éléments de l'Agence nationale de renseignements (ANR) ont cueilli le fugitif vers le plateau Bateke alors qu'il tentait de gagner Kwango dans la province de Bandundu. Les restrictions des mouvements dues au coronavirus l'ont empêché de poursuivre son itinérance. Ce joli coup de filet a été

rendu possible grâce aux écoutes et repérages téléphoniques, indique-t-on. Détenue pour l'heure dans les geôles de l'ANR, Daniel Massaro qui faisait l'objet d'un mandat d'amener émis par la justice, sera transféré dès ce lundi 18 mai au Parquet, apprend-on. Avec ce nouveau développement, il est un fait que plusieurs zones d'ombre qui obstruent encore la manifestation de la vérité dans ce procès pourront être levées, car l'intéressé passe pour le maillon de la chaîne qui manquait pour établir la relation entre Vital Kamerhe et le libanais Samih Jammal. Lors de leur première comparution le 11 mai, les deux hommes se sont ignorés superbement alors qu'ils sont tous deux impliqués dans la transaction concernant le contrat des maisons préfabriquées pour laquelle ils sont, entre autres, poursuivis. D'après les pièces, le fameux Daniel Massaro est soupçonné



Daniel Masaro

d'avoir joué le rôle d'entremetteur entre son oncle et l'homme d'affaires libanais qu'il a réussi à rapprocher dans la transaction liée au projet de construction des logements sociaux avec, à la clé, un détournement présumé de plus de cinquante millions de dollars moyennant une juteuse retro commission. Il est clair

qu'à la reprise du procès le 25 mai, Daniel Massaro pourra éclairer le tribunal sur les relations d'affaires qu'il a entretenues avec les deux précités, ce qui fera sûrement avancer le dossier.

Chargé d'étude au ministère du Budget, il avait disparu le jour même où il devait être entendu au

parquet de Kinshasa-Matete, le 9 avril, au lendemain de l'arrestation de son oncle. Il demeure un des éléments-clé du contrat octroyé à la société Samibo pour la construction de maisons préfabriquées et sa déposition s'avère déterminante pour la poursuite des enquêtes.

Alain Diasso

LE FAIT DU JOUR

Portes entrouvertes

Un mois et demi que le commerce de biens divers, en dehors de l'alimentation, est resté fermé à Brazzaville et sur le territoire national. C'est long, angoissant, désespérant pour les tenanciers des échoppes du commerce général. La faute à la pandémie du Covid-19 qui, dans sa course effrénée, a mis tout sens dessus-dessous donnant du fil à retordre aux décideurs publics et aux experts les plus astucieux.

Comment le beau monde des marchands de matériaux de construction, du vêtement, de la mode, de la vaisselle ; comment les restaurateurs ont-ils essayé, pendant tout ce temps, de garder la tête hors de l'eau ? Prenons-en le cas précis des commerçants. Par Poto-Poto, dans le troisième arrondissement de Brazzaville, lieu animé du trafic du gros et du détail tenu presque exclusivement par la communauté ouest-africaine, on a observé depuis le début du confinement des scènes qui rappellent que l'homme n'est

jamais à court d'idées.

En apparence, toutes les boutiques du périmètre du marché de Poto-Poto, comme celles des autres quartiers de la ville, frappées par la mesure de fermeture, sont portes closes. Elles sont toutes cadenassées. Pourtant, les propriétaires de ces places sont là, debout ou assis tout autour, le regard circulaire comme s'ils visaient d'éventuels cambrioleurs. N'oublions pas que pendant quelques jours, heureusement avec une ampleur limitée, des malfaiteurs étaient passés à l'acte chez certains d'entre eux en dévalisant leurs boutiques.

En fait, ces hommes sont devant leurs magasins pour répondre à la moindre demande d'achat. Quand le colloque avec le client qu'ils ont fini par attirer vers eux s'avère concluant, ils jettent un coup d'œil alentour pour aviser qu'aucun agent des services de répression n'est en repérage, puis le tour est joué.

Par une porte dérobée ou par la principale ouverte de moitié, la marchandise est livrée en mode confinement sans le moindre fracas. Autant d'astuces donc depuis la mise en place des mesures de lutte contre le Covid-19.

Si on signale les cas de particuliers qui font du transport en commun moyennant une palme accrochée à leur voiture personnelle pour simuler un convoi funèbre, on voit que les commerçants de la capitale ont aussi eu leur protocole anti oisiveté : ne pas complètement fermer. A ce jour, les Brazzavillois semblent en quête d'une annonce de réouverture qui les ferait bondir de joie. Pour autant les restrictions et les contraintes ne seront pas toutes levées étant donné la progression de la maladie. Au fond, nous vivons une époque exceptionnelle dont on ne mesure pas encore la nature des modifications qu'elle va apporter à nos habitudes.

Gankama N'Siah

INTERVIEW

Maître Jean-Claude Katende : « dans cette action contre Joseph Kabila, nous avons voulu mettre la justice congolaise devant ses responsabilités »

Dans un entretien, le vice-président de l'Eveil patriotique indique que par l'action en justice initiée contre l'ancien chef de l'Etat, son mouvement attend une réponse indépendante de la justice

Le Courrier de Kinshasa : Maître Jean-Claude Katende, dans quel cadre intervient la plainte portée en justice contre l'ancien chef de l'Etat Joseph Kabila ?

Jean-Claude Katende : Il ne s'agit pas d'une plainte parce que l'évêque Mukuna n'est pas directement victime d'une infraction commise par l'ancien président Joseph Kabila. Il s'agit d'une dénonciation, qui est à situer dans le cadre de l'Eveil patriotique qui milite pour que la RDC ne soit plus un pays géré par un groupe d'individus au détriment d'un autre. Pendant la gestion du pays par le président Kabila, plusieurs violations des droits de l'homme ont été commises qui peuvent le toucher directement ou indirectement. Mais il n'a jamais été interpellé, alors que les victimes se comptent par milliers dans le pays. Donc, c'est dans le cadre de la justice et de la lutte contre l'impunité que nous pouvons situer la dénonciation faite par le président de l'Eveil patriotique. C'est aussi une possibilité donnée aux victimes de s'expliquer et de trouver une solution aux problèmes endurés pendant plusieurs années.

LCK : La loi portant sur le statut d'ancien président, notamment dans ses articles 7 et 8, ne protège-t-elle pas Joseph Kabila contre toute action judiciaire de ce genre liée aux actes posés, alors qu'il était en fonction ?

JCK : Cette loi viole un principe érigé par la Constitution, qui consiste en ce que tous les citoyens soient égaux devant la

loi. Elle soustrait l'ancien président des poursuites pour les actes qu'il aurait commis dans l'exercice de ses fonctions. Mais l'article 9 de cette loi dit que l'ancien président de la République peut être poursuivi pour des crimes contre la paix et la sécurité humaine. Les cas de violation des droits de l'Homme épinglés dans la dénonciation de l'évêque Pascal Mukuna sont des crimes de sang, dont certains constituent des crimes contre l'humanité. On peut les qualifier de génocide si l'on prend en compte le cas des Kasai où il y a plus de 50 fosses communes, et de Yumbi, où il y a plus de dix fosses communes. La même loi exige la décision des deux tiers du Congrès pour la mise en accusation de l'ancien président. D'où les manœuvres du Front commun pour le Congo (FCC) pour contrôler le Parlement.

LCK : Que répondez-vous à ceux qui pensent que, par rapport au principe « Non bis ibidem », selon lequel nul ne peut être poursuivi deux fois pour le même fait, l'évêque Mukuna et vous tous voudriez épargner Joseph Kabila des poursuites de la Cour pénale internationale ?

JCK : Pendant les faits que nous dénonçons, le président Kabila était le commandant suprême des forces armées et de la police nationale. Cela veut dire que pour les violations des droits de l'Homme dans lesquelles la police et l'armée sont intervenues, le président Kabila avait été mis au courant. L'ancien président



Jean Claude Katende/Adiac.

Kabila n'a pas été entendu sur ces questions. Ici, le principe de « Non bis ibidem » qui veut que l'on ne puisse juger les mêmes faits pour une deuxième fois n'est pas de mise parce que dans tous ces procès bidon, le président Kabila n'a pas été entendu. Nous voulons que la justice l'entende parce qu'il ne peut pas se prévaloir des procès auxquels il n'a pas été partie.

LCK : Cette action en justice n'est-elle pas une fuite en avant pour l'évêque Pascal Mukuna qui voudrait détourner l'attention de l'opinion sur le scandale sexuel dans lequel il est impliqué ?

JCK : Depuis déjà plusieurs mois, le pasteur Mukuna déclarait qu'il déposerait une dénonciation contre l'ancien président Kabila. Cette affaire de scandale sexuel n'est venue qu'après. Pour le faire taire, on a ressorti cette affaire peu crédible qui est une manipulation politique visant à affaiblir l'Eveil patriotique. Mais l'évêque n'a pas peur de ces accusations. Le peuple congolais a compris que ce sont des manœuvres pour le décourager.

LCK : Avec la configuration politique actuelle et la position de Joseph Kabila, cette action en justice peut-elle conduire à une condamna-

tion ?

JCK : Nous avons voulu mettre la justice de la RDC devant ses responsabilités à savoir examiner la dénonciation faite par l'évêque Pascal Mukuna et y apporter une réponse. Mais, les magistrats et les juges doivent savoir qu'un jour, les actes qu'ils posent seront jugés par l'histoire.

LCK : Au cas où la justice congolaise ne donnerait pas une suite favorable à votre requête, qu'envisagez-vous de faire ?

JCK : Si la justice congolaise donne une réponse favorable à notre requête, nous allons faire en sorte que le procès ait lieu, que les Congolais apprennent la vérité sur les faits mis à charge de l'ancien président Kabila, que les victimes puissent trouver la solution. Que la suite soit favorable ou défavorable, nous attendons tout simplement une décision du parquet.

LCK : Avez-vous un message à adresser à la justice et à la population ?

JCK : A la justice, nous rappelons ce que dit la bible : la justice élève une nation. Les juges et les magistrats jouent un rôle important dans le développement démocratique d'un pays. Aussi, nous leur demandons de jouer ce rôle pour faire en sorte qu'un autre président ne se comporte pas comme si il était roi et le peuple son esclave. Et à la population, nous disons que ce mouvement est fait pour que chaque citoyen prenne conscience que ce pays lui appartient, que ce pays n'appartient pas aux politiciens et qu'il doit être mis au service de tout le monde.

Lucien Dianzenza

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

LINAFOOT/LIGUE 1

Arrêt définitif du championnat, Mazembe déclaré champion

La 25^e édition du championnat de la Linafoot est définitivement arrêtée sur une décision de la Fécofa à cause de la pandémie du Covid-19, alors que la compétition est à la fin de la manche aller. Une décision qui consacre de fait Mazembe comme champion du Congo.

La commission de gestion de la Ligue nationale de football (Linafoot) présidée par Bosco Mwehu, a, au cours de sa réunion tenue le mercredi 13 mai 2020 à l'Hôtel Africana Palace dans la commune de Lingwala à Kinshasa, pris acte de l'option de l'arrêt définitif de la 23^e édition du championnat national de football, ainsi que de la Ligue 2, deux compétitions organisées sous sa férule.

Notons aussi que d'autres championnats locaux sont définitivement stoppés pour cette saison. La propagation de la pandémie du coronavirus est la raison principale de cette suspension définitive. L'on se souvient que la Fédération congolaise de football association (Fécofa) avait décidé le 16 mars dernier de la suspension de toutes les activités liées au football après l'annonce de l'existence de la pandémie du Covid-19 en République démocratique du Congo (RDC), le 10 mars 2020. A la fin, la Fécofa a décidé de l'arrêt définitif des compétitions de football en RDC.

Lors de la réunion du mercredi

13 mai, la Linafoot a donc considéré le classement du championnat national au moment de l'arrêt de la compétition le 16 mars. Ainsi, le Tou-t Puissant Mazembe (TPM), leader avec cinquante-trois points pour vingt matchs joués, a été déclaré champion du Congo pour la saison 2019-2020.

La décision de la Linafoot rencontre l'idée soutenue par le manager de Mazembe, Frédéric Kitengie. Il déclarait quelques jours auparavant lors d'une rencontre avec la Linafoot et les clubs sociétaires : « *Le TPM a dit qu'il était d'accord pour que tout s'arrête, et il est hors de question que ce championnat soit déclaré blanc parce que nous avons disputé plus de 60% des matchs. Par voie de conséquence, une fois que le championnat est homologué dans un ou dans l'autre format, automatiquement, il y aura des montées et des descentes. (...) Par aucun miracle, le sacre ne peut être arraché au TPM, l'essentiel est que le championnat se clôture normalement et qu'il y ait*



La commission de gestion de la Linafoot dirigée par Bosco Mwehu

un classement. Et si classement il y a, c'est vrai tout le monde devra être d'accord de voir le TPM en tête ».

V.Club est donc deuxième au classement avec quarante-huit points, et accompagnera le TP Mazembe en Ligue des champions d'Afrique. Le comité de gestion de la Linafoot, a par ailleurs, choisi Maniema Union, troisième au classement avec quarante points, et le Daring Club Motema Pembe (DCMP), quatrième avec trente-sept points pour représenter la RDC à la Coupe de la Confédération.

D'autres décisions font état de la descente en Ligue 2 de l'OC Bukavu Dawa du Sud-Kivu et de l'AS Nyuki de Butembo au Nord-Kivu. Les deux clubs promus en Ligue 1 sont, par ailleurs, la Jeunesse sportive de Kinshasa, leader de la Ligue 2 pour la zone de développement ouest, au moment de la suspension brutale du championnat. Le club dirigé par le sénateur Adonis Mbambi Ngambani a donc réussi son pari de se hisser dans l'élite du football national après deux saisons en Ligue 2, après avoir été finaliste malheureux de la

Coupe du Congo en 2018 face à l'AS Nyuki de Butembo.

L'autre club promu dans la cours des grands est le Sporting Club Etoile jaune de Lubumbashi du président Jérôme Sangwa -qui est en partenariat avec l'AS Monaco depuis janvier dernier-, premier de la zone de développement centre-sud. Toutes ces décisions prises par la Linafoot devront être entérinées dans un avenir proche par la Fécofa et Mazembe succédera à lui-même comme champion du Congo de football.

Martin Engimo

FOOTBALL-TRANSFERTS

Luyindama se voit à Aston Villa, Kakuta pressenti à Lens

Les Congolais sont bel et bien sur le marché de transferts en ce mercato d'été.

L'on apprend que le défenseur central international de Galatasaray en Turquie, Christian Luyindama Nekadio, pourrait se diriger vers l'Angleterre. Selon le quotidien turc Fotomac, l'ancien joueur du Standard de Liège, du Tout-Puissant Mazembe, de Sanga Balende, du Daring Club Motema Pembe aurait déjà choisi d'ailleurs sa future destination. Il aurait préféré Aston Villa, plutôt Westham ou encore Everton. De toute manière, Christian Luyindama pourrait bien goûter au championnat considéré aujourd'hui comme le meilleur au



Christian Luyindama aux prises avec le Belge Eden Hazard

monde, la Premier League. Blessé au genou en octobre 2019, le solide défenseur avait déjà les entraînements avec Galatasaray, club auquel il est lié jusqu'en 2022. Les dirigeants du club le plus populaire d'Istanbul pourraient laisser filer l'un de leurs piliers en défense, malgré eux, pour une clause de sortie fixée à 15 millions d'euros. On parle de plus en plus depuis quelques jours du retour de Gaël Kakuta à Lens son club formateur où il est parti assez tôt (16 ans) vers Chelsea. Aujourd'hui à 28 ans, le milieu offensif international congolais ne peut pas rester à Amiens relégué en L2 française. Lens a retrouvé la Ligue 1 et se

Isaac Mbenza, un retour à Montpellier ?

Ancien de Montpellier, Isaac Mbenza n'a pas pu s'affirmer à Huddersfield Town d'abord en Premier League ensuite en Championship Anglaise (D2). Prêté à Amiens au mercato d'hiver lui qui revenait de blessures, il n'a donc pas pu vraiment jouer avec la suspension du championnat de la L2 française, et entre-temps, Amiens est descendu en L2. Donc, l'attaquant belgo-congolais envisage déjà de repartir. Et en attendant des précisions, on parle de son retour à Montpellier où il a passé quelques saisons avant de prendre la direction de l'Angleterre. Les dirigeants Montpelliérains penseraient donc à un retour de Mbenza pour sup-



Gaël Kakuta

pléer aux éventuels départs d'Andy Delort et Gaëtan Laborde. Mais le joueur est encore sous contrat d'une année avec Huddersfield qui l'avait acquis à Montpellier, ainsi que l'attaquant international béninois Steve Mounié. Au cas où la piste Mbenza n'aboutirait pas, d'autres noms circulent du côté de Montpellier : Papis Malaby Dembele de Nancy et Moussa Sylla de Monaco.

Né en France il y a 24 ans, et ancien international espoir belge, Isaac Mbenza est sélectionnable chez les Léopards de la République démocratique du Congo. Et il a ouvert la porte pour porter le maillot du pays d'origine de ses parents. « *Je n'ai jamais été contacté par la sélection, mais je ne ferme pas la porte... Si on me présente un projet dans lequel je peux avoir un rôle, je ne dirais pas non. Elias Katchunga (son ancien coéquipier à Huddersfield ndr) m'a parlé de l'équipe nationale. Il m'a dit qu'il y a une bonne ambiance et que les nouveaux sont bien intégrés* », a déclaré Isaac Mbenza au site web Léopardsfoot.com. Mais pour l'instant, le joueur est centré sur sa prochaine destination, lui qui ne pourrait pas suivre Amiens en L2 Française.

M.E.



Isaac Mbenza

CORONAVIRUS

La communauté yéménite appuie la Fondation Congo assistance

La communauté yéménite a remis le 14 mai à Brazzaville un stock de produits alimentaires à la Fondation Congo assistance (FCA) que dirige l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Gusso.

Le don, constitué uniquement de produits consommables (huile, sardines, spaghettis, riz, savons, boîtes de tomate, sucre, et des vivres), sera distribué aux orphelins, aux hospices des personnes du troisième âge et à d'autres centres d'accueil des personnes vulnérables, comme l'a expliqué, la secrétaire générale adjointe de la FCA, Rosalie Biangana. « Ce n'est pas la première fois que la communauté Yéménite soutient l'action de la première dame. Rappelons qu'il y a deux ans, nous avons apporté des dons dans le département du Pool pour accompagner les populations déplacées. Nous avons fait le tour des treize districts du département pour distribuer des vivres grâce à l'appui de la communauté yéménite. Puis, les autorités administratives et politiques avaient pris le

relais là où nous n'étions pas arrivés », a indiqué la secrétaire générale adjointe de FCA.

« Pour rassurer la communauté yéménite, ces produits seront utilisés à bon escient, car il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. Notre action est de soutenir les personnes vulnérables », a-t-elle ajouté.

La Communauté yéménite a rappelé son devoir d'être « solidaire comme toutes les autres communautés ». « Nous avons déjà fait divers dons à Brazzaville et dans d'autres départements du Congo. Aujourd'hui, nous avons pensé à la FCA, avec qui, nous travaillons lorsque la nécessité s'impose. Nous connaissons bien son expérience et sa transparence dans le domaine humanitaire, et nous lui faisons confiance. Nous



Aly Houssein remettant un échantillon du don à Rosalie Biangana - Un échantillon du don/Adiac

des étrangers au Congo, « puisque ça fait longtemps que nous sommes dans ce pays. Nos enfants sont nés ici. Nous remercions l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Gusso pour ce partenariat ». Depuis le début du confinement, plusieurs partenaires

de la FCA ont apporté leur soutien, tant matériel que financier. L'initiative vise à assurer l'accompagnement des couches sociales fragiles en cette période de confinement qui est une des mesures édictées pour éviter la propagation de la maladie.

Yvette Reine Nzaba

Des présidents africains prendront part, mardi 19 mai, à une conférence virtuelle sur la gouvernance mondiale

À l'heure du digital et en pleine crise de Covid-19, le New York Forum Institute organise le 19 mai à 12 heures GMT une table ronde en libre-accès autour du thème « Pour un monde résilient : l'appel de l'Afrique en faveur d'une nouvelle gouvernance mondiale ».

Initiative originale ouverte à tous sur inscription préalable et relayée en direct via Internet, cette table ronde virtuelle organisée par l'Ins-

apporter au monde et les défis socio-économiques auxquels le continent est aujourd'hui confronté. » Les présidents Macky Sall

« À cette occasion, soulignent les organisateurs, nous évoquerons les réponses que l'Afrique peut apporter au monde et les défis socio-économiques auxquels le continent est aujourd'hui confronté. »

titut que préside Richard Attias, rassemblera ce mardi des chefs d'Etat et de gouvernements africains. « À cette occasion, soulignent les organisateurs, nous évoquerons les réponses que l'Afrique peut

(Sénégal), Mahamadou Issoufou (Niger), Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), Uhuru Kenyatta (Kenya) ainsi que les ministres Rania A. Al-Mashat (Egypte) et Amadou Hott (Sénégal) y prendront la parole pour

donner leur vision du continent de demain.

Cette rencontre prestigieuse intervient dans un contexte de pandémie du Covid-19 qui a révélé en quelques semaines la grande vulnérabilité de nos sociétés et mis en évidence, selon les mots de Cheikh Hamidou Kane, combien « l'heure des destinées singulières est révolue ».

Le New York Forum Institute est une fondation d'utilité publique établie à New York à l'origine de la création du NY Forum Africa. Sa mission consiste à proposer une plate-forme de partage de connaissances, d'idées, de réflexions et de bonnes pratiques entre décideurs autour de la volonté commune de transformer les modèles économiques existants.

Julia Ndeko

Le confinement fait perdre à l'Afrique 65,7 milliards de dollars par mois

Selon la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), le confinement coûte à l'Afrique 2,5 % de son PIB, soit l'équivalent de 65,7 milliards de dollars par mois.

« Ces estimations ne prennent pas en compte le choc de la baisse des exportations de matières premières, celle des cours des commodités et la chute des investissements », précise la CEA qui propose sept stratégies de sortie de confinement dans un rapport publié le 12 mai.

Les compagnies privées appro-

confinement total ou partiel pour freiner la propagation de la pandémie du Covid-19. Les stratégies de sortie proposées par la CEA vont de l'augmentation massive des tests, aux certificats d'immunité obligatoires en passant par un déconfinement graduel ou encore la poursuite du confinement jusqu'à l'obtention d'un vaccin et de remèdes.

« Ces estimations ne prennent pas en compte le choc de la baisse des exportations de matières premières, celle des cours des commodités et la chute des investissements »

chées par les auteurs du rapport disent travailler à seulement 43% de leur potentiel. En tout, quarante-deux pays africains ont mis en place un

En attendant, le nombre de personnes infectées sur le continent progresse à un rythme de 30% par semaine.

Yvette Reine Nzaba

ENVIRONNEMENT

La forêt africaine connaît un recul accéléré

En trois décennies, le monde a perdu 178 millions d'hectares de forêts. L'Afrique est le seul continent au monde où le recul de la forêt s'est accéléré cette dernière décennie, indique le dernier rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation (FAO).

Pendant que l'Amérique latine a divisé par deux le rythme de pertes de ses surfaces arborées, l'Afrique a connu un recul accéléré de sa forêt. Une perte de surface forestière qui s'est accélérée, passant de 3,4 à 3,9 millions d'hectares en moins de chaque année. Ce qui en fait le «leader de la déforestation» au monde et constitue «une très mauvaise nouvelle» pour l'Afrique, a indiqué Anne Branthomme, experte de la FAO.

Parmi les responsables, le rapport cite la croissance démographique et la déforestation locale au profit de l'agriculture de subsistance à petite échelle; un recul insuffisant de la pauvreté, combiné à la croissance démographique, ce qui augmente la pression sur les forêts, considérées comme une source importante de nourriture, de bois de chauffage et de bois d'énergie. L'étude y voit un véritable cercle vicieux de la pauvreté.

L'autre facteur, «c'est le fait que l'Afrique fait partie des continents où la proportion de forêts bénéficiant de plans de gestion durable (24%) est l'une des moins importantes», souligne Anne Branthomme. Elle rappelle les actions menées par la FAO sur l'aménagement durables des forêts, notamment la Grande muraille - un programme phare du continent pour combattre les changements climatiques et la désertification, la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté à travers l'Afrique du Nord, le Sahel et la Corne de l'Afrique. Le rapport déplore que certains Africains cèdent encore parfois à la pression ou à la corruption de certaines multinationales, face à une demande de bois toujours forte. L'étude garde espoir en revanche, grâce à la montée de la consommation de bois de récupération (recyclé).

Noël Ndong

CORONAVIRUS

Des parlementaires demandent l'annulation de la dette des pays pauvres

Face aux conséquences économiques potentielles de la pandémie du Covid-19, plus de trois cents parlementaires d'une vingtaine de pays ont appelé le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale à annuler la dette des pays pauvres.

Pour ces parlementaires, il ne suffit pas de suspendre la dette des pays pauvres, mais plutôt de l'annuler tout simplement. «Annuler la dette, c'est la moindre des choses que peuvent faire la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et d'autres institutions financières

internationales», affirment les parlementaires emmenés par le sénateur américain Bernie Sanders et la représentante démocrate Ilhan Omar.

Les signataires, originaires de tous les continents, jugent que le remboursement de la dette des pays les plus pauvres devrait être complètement annulé plutôt que simplement suspendu, comme l'a décidé le G20 en avril. Certes, affirment les signataires, «le G20 a décidé en avril dernier de suspendre la dette des pays les plus pauvres. Mais le but est d'empêcher un accroissement inimaginable de la pauvreté, de la faim et des maladies qui menace des centaines de millions de personnes. Il

faut donc que le remboursement de la dette soit complètement annulé au lieu d'être simplement suspendu. Et pour ce faire, il faut augmenter les ressources de la Banque mondiale et du FMI».

Parmi les signataires figurent aussi l'ancien leader travailliste, Jeremy Corbyn, ou encore l'ancien président de l'Argentine, Carlos Menem. Pour sa part, la Banque mondiale a déclaré qu'elle allait réfléchir aux moyens de renforcer son soutien aux pays les plus pauvres mais que l'annulation des dettes pourrait nuire à sa réputation de prêteur et affaiblirait ses capacités d'action dans le futur.

Yvette Reine Nzaba

En Afrique, la lutte contre le nouveau coronavirus pourrait être «longue», prédit l'OMS

Face à une «tendance globale à la hausse», la réponse à la pandémie de nouveau coronavirus pourrait être longue, a averti jeudi Michel Yao, chargé de la gestion des urgences sanitaires au bureau régional Afrique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Cette mise en garde intervient au lendemain d'un autre avertissement de l'OMS sur le fait que le nouveau coronavirus pourrait «ne jamais disparaître» dans le monde. Selon Michael Ryan, directeur chargé du programme de gestion des urgences sanitaires à l'OMS, il serait hasardeux de prédire quand le Covid-19 pourrait être vaincu. «Ce virus pourrait devenir endémique dans nos communautés,

il pourrait ne jamais disparaître», a insisté mercredi le Dr Ryan. En Afrique subsaharienne, l'agence onusienne émet des projections préoccupantes sur l'avenir de la maladie. «Si la progression continue, le nombre de cas pourrait doubler tous les huit jours. C'est donc une tendance à la hausse qu'il faut observer pour toute l'Afrique», a mis en garde le Dr Yao, relevant au passage un taux de

létalité entre 3 à 3,4%. Selon l'OMS, le nombre de cas confirmés dans la région africaine a augmenté de 42% au cours de la semaine dernière. La région d'Afrique de l'Ouest est la plus touchée, avec 43% des cas. L'Afrique du Sud, l'Algérie, le Ghana, le Nigeria, le Cameroun, la Guinée, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et la République démocratique du Congo sont les plus touchés par la maladie sur le continent en termes de nombre cumulé de cas. «Ensemble, ils représentent 87% des cas signalés» en Afrique, a tweeté l'OMS.

Xinhua

CAN 2021

La compétition menacée par le Coronavirus ?

Après l'Euro 2020 et la Copa America 2020, la CAN 2021 sera-t-elle le troisième tournoi de foot majeur à être décalé en raison de la pandémie de coronavirus ? Si plusieurs figures du foot africain plaident pour un «report», d'autres refusent «d'y toucher» par manque de «créneaux libres».

L'édition camerounaise de la Coupe d'Afrique des Nations sera-t-elle maudite jusqu'au bout ? Initialement prévue en 2019 mais réattribuée à l'Egypte en raison de retards dans les travaux d'infrastructures, la CAN au Cameroun a été reprogrammée du 9 janvier au 6 février 2021. Mais comme pour l'Euro ou la Copa America, déplacés d'un an et repositionnés à l'été 2021, la crise sanitaire mondiale risque à son tour de bouleverser de nouveau le calendrier de la CAN. Plusieurs figures majeures du foot africain plaident d'ores et déjà pour un report, comme Samuel Eto'o.

«Le plus important c'est la santé, et les instances du football africain l'ont bien compris. Je ne vois pas mon aîné, le grand frère Ahmad (Ahmad, président de la Confédération africaine de football) risquer la santé des amoureux du ballon rond pour une CAN», a déclaré l'ex-capitaine

des Lions indomptables sur France 24, fin avril. «Le plus important c'est qu'on soit hors de danger. Nous aurons tout le temps d'organiser cette CAN», a-t-il ajouté.

Éliminatoires en suspens

«Je sais que la CAN est importante et c'est bien pour les pays de l'organiser, mais je pense que la prochaine devrait être annulée ou reportée», a renchéri deux jours plus tard l'Algérien Adlène Guedioura, champion d'Afrique 2019, sur la BBC.

Si le continent africain est jusqu'à présent relativement épargné par la pandémie, qui y a officiellement fait moins de 2.500 morts, des indices laissent à penser, au Nigeria notamment, que ce bilan est sous-estimé.

Mais au-delà de la menace directe du Covid-19, l'impossibilité de mener à terme les qualifications préalables au tournoi inquiètent aussi les dirigeants



Coupe de la CAF/DR

africains alors qu'il reste encore quatre journées à disputer. Car de nombreux internationaux évoluent sur des continents davantage impactés par la pandémie, en particulier en Europe où les championnats sont, au mieux, reportés voire arrêtés. Les journées Fifa de septembre semblent déjà impossibles à organiser.

«Si on a du mal à organiser des éliminatoires jusqu'à septembre, il serait difficile de tenir une phase finale en janvier prochain», a écrit Augustin Senghor, président de la fédération sénégalaise, dans une lettre d'information interne de la CAF début mai.

«La CAN ne pourra plus se jouer en janvier. Nos frontières sont fermées et aucune mission d'inspection de la CAF n'est possible dans ce contexte», a même affirmé à

l'AFP un responsable de la fédération camerounaise de football, sous couvert d'anonymat. Dans un entretien à la Deutsche Welle, le président de la CAF Ahmad Ahmad a toutefois temporisé sur le sujet, rappelant vendredi dernier que «la priorité des priorités» reste la protection des joueurs et du public.

«Nous sommes en attente»
«Face à une telle situation, j'estime que toutes les parties prenantes dans l'organisation de ces compétitions pourront se retrouver plus tard pour discuter et se concilier pour que l'on puisse ensemble trouver un moyen de reprendre», a-t-il déclaré.

D'autant qu'un groupe de travail de la Fifa a été créé le 18 mars pour «convenir d'une approche coordonnée» avec les Confédérations «face aux conséquences de

la pandémie» sur le calendrier futur des matches internationaux. «Pour l'instant, nous sommes en attente, en suivant de près la situation. Si nécessaire, le report d'une compétition sera discuté en temps voulu», a encore indiqué le secrétariat général de la CAF dans un message transmis à l'AFP.

En attendant une décision sur le sort de la CAN-2021, qui pourrait intervenir lors de la prochaine réunion du comité exécutif de la CAF selon une source proche de l'instance, plusieurs voix défendent mordicus son maintien. «Personnellement, je ne suis pas favorable au report», a plaidé sur RFI l'international camerounais Stéphane Bahoken. «C'est vraiment un casse-tête (...). Mais tant qu'on la joue à la maison, je suis content!»

«Hors de question d'y toucher», confie à l'AFP un dirigeant du foot africain, sous couvert d'anonymat. «Entre l'Euro, les JO de Tokyo et les autres compétitions reportées en 2021, il n'y a plus de créneaux libres. Même un report en mars est compliqué car les clubs européens ne voudront jamais lâcher les joueurs.»

Camille Delourme avec AFP

FOOTBALL

Dijak champion de l'Epfkin et promu en Ligue 2

La formation de Dijak a remporté la 103e édition du championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa, un titre qui ouvre au club la porte de la Ligue 2 nationale.



Trois joueurs de Dijak

Le champion de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfkin), le FC Dijak disputera la Ligue 2 la saison prochaine, prenant ainsi la place de la Jeunesse sportive de Kinshasa promue au championnat de la Ligue nationale de football – Ligue 1. Ce club s'est classé premier au moment de l'arrêt de la 103e édition du championnat d'élite de Kinshasa, suite à la propagation de la pandémie du Covid-19 en République démocratique du Congo, avec 56 points glanés en 25 journées du championnat, avec un goal différence de +29. C'est un résultat très satisfaisant pour son président, Jacques Bibere, qui n'a pas ménagé ses efforts pour voir son équipe promue désormais en Ligue 2, même si le championnat n'est pas allé à son terme à cause de la pandémie mondiale. Dikak succède donc à l'AC

Kuya, vainqueur de l'édition précédente. Notons que la suite classement place le FC Standard de Lemba en deuxième position avec 49 points en 25 matchs, devant le FC New Jak (45 points). Les clubs promus au championnat de l'Epfkin sont les Anges Verts de l'Entente urbaine de football de Kinshasa (Eufkin/Kilimani), le FC Feneline (Eufkin/Malebo), le FC Mweka (Eufkin/Lipopo), Real Impact (Eufkin/Tshangu), l'AC Normand de (Eufkin/Lukunga). L'Epfkin a aussi relégué des clubs mal classés en division inférieure. Il s'agit de la formation Les Aiglons, DDM, New Jenovie, Nzakimuena, Mont-Amba. Il faut signaler que l'Epfkin est en deuil avec la disparition, le mercredi 13 mai 2020, de son président intérimaire, Guy Bantala Ngoma, de suite d'une longue maladie.

Martin Enyimo

FOOTBALL FÉMININ

Agnès Rubenga fait le point de la situation d'arrêt du championnat de Kinshasa

Secrétaire de la Commission provinciale de football féminin de Kinshasa, Agnès Rubenga donne la position de son entité par rapport à la décision de la Fécofoot d'arrêter définitivement la saison sportive à la suite de la propagation de la pandémie du coronavirus.

Comme toutes les autres compétitions de football au pays, le championnat de football féminin de Kinshasa est à l'arrêt à cause de la décision de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) prise le 16 mars 2020, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus en République démocratique du Congo. L'instance faîtière du football congolais a d'ailleurs pris l'option de l'arrêt définitif du championnat au regard du temps beaucoup trop long de l'arrêt des activités liées au football. Intervenant sur actualité. cd sur cette situation inhabituelle, Agnès Rubenga a donné quelques éclaircissements sur les alternatives à prendre par son entité sportive. « Nous également, nous ne sommes pas épargnés de cette mesure de la Fécofa, parce que nous dépendons de cette structure sportive. Nous attendons tous la décision, mais si jamais on levait l'option d'annuler la saison, ce sera l'exception chez nous en football féminin puisque le championnat tendait vers sa fin et je ne pense



Agnès Rubenga

pas que chez nous, nous parlerons d'une année blanche », a-t-il indiqué. Et de préciser : « Si on annule la saison, nous n'allons pas tenir compte du classement de la saison passée pour plusieurs raisons, notamment le tenant du titre de la saison passée s'était retiré du championnat et la deuxième ne fait pas bonne figure. Donc, nous allons plutôt prendre en compte le classement ou résultat de la saison en cours. » Explicite, Agnès Rubenga a ajouté : « C'est vrai, la pandémie du coronavirus a bouleversé tout, mais concernant la Coupe du Congo ou championnat national, la décision viendra au niveau de la Commission nationale de

football féminin qui en est l'organisatrice. Les clubs qui prendront part, si jamais la Coupe du Congo se jouait, ce sera les deux ou trois premiers clubs si on nous le demande ». C'est avec beaucoup de difficultés et, surtout, la volonté des dirigeants et des clubs que le championnat provincial de football féminin de Kinshasa est organisé. Le CSF Bikira Dauphin domine les débats, suivi du FCF Amani, et du FCF Espoir de Bandal. Le football féminin de la République démocratique du Congo a besoin d'un soutien financier sûr pour être plus compétitif et se développer de manière à rivaliser efficacement avec d'autres pays sur le continent.

M.E.

RÉFLEXION

L'information au cœur de la lutte contre les pandémies

En prenant du recul par rapport à l'actualité immédiate et tout bien réfléchi, concernant notre métier d'observateur, l'une des grandes leçons que la pandémie du coronavirus porte en elle est bien celle du rôle essentiel que peut, que doit jouer la presse dans la société moderne. Durement frappés par le confinement, autrement dit la distanciation et le repli temporaire sur soi, que provoque partout dans le monde la lutte contre le Covid-19, les peuples des cinq continents découvrent, ou redécouvrent que l'information est, contrairement aux apparences, le lien le plus fort qui unit les hommes. Mais qu'elle est aussi la meilleure arme contre les pandémies de toutes sortes – ethniques, religieuses, politiques, climatiques – et pas seulement biologiques qui menacent aujourd'hui l'humanité.

Confinés un temps chez eux tous les hommes, sur les cinq continents que compte la planète, utilisent désormais les multiples moyens que les nouvelles technologies ont développé ces dernières décennies ; ils le font pour communiquer d'abord avec les leurs, pour comprendre ensuite ce qui se passe réellement autour d'eux du fait de l'expansion aussi rapide que mortelle d'un virus né loin, très loin de leur lieu de vie. Positionnés en permanence ou presque devant leurs écrans de télévision, devant leurs tablettes, devant leurs smartphones, devant leurs ordina-

teurs, ils cherchent à anticiper l'avenir immédiat en surfant sur tous les moyens d'information disponibles, réseaux sociaux compris.

Mais comme le montre l'audience croissante des chaînes de télévision, de radio et surtout de la presse écrite qui a saisi elle-même cette occasion pour développer ses propres canaux sur la « toile », nombre de confinés ont découvert que la presse, entendue au sens large, est aujourd'hui plus encore qu'hier l'un des moyens les plus sûrs de s'informer de ce qui se passe autour de soi. Dans un monde que polluent les « fake news », autrement dit les fausses nouvelles diffusées par toutes sortes d'individus et de groupuscules mus par l'appât du gain, par l'ambition politique ou par le goût du mensonge, il est apparu de façon claire que la presse demeure plus que jamais l'un des moyens les plus sûrs d'approcher la vérité.

Et comme les éditeurs, partout, ont développé des versions numériques de leurs journaux afin que leurs lecteurs puissent, où qu'ils vivent, recevoir chaque jour les informations, les commentaires, les éditoriaux, les prises de position que ceux-ci diffusent, ils ont franchi une étape décisive dans la modernisation de leur métier, de notre métier. Certes, ce mouvement avait commencé bien avant que se répande le coronavirus sur toute la surface du globe – nous en

avons donné nous-mêmes la preuve à nos nombreux lecteurs ces dernières années –, mais il s'est amplifié ces derniers mois et ne fera en vérité que s'accélérer dans les années à venir.

Vous qui lisez ces quelques lignes sachez donc que nous réfléchissons activement, nous journalistes, éditeurs, diffuseurs, techniciens, gestionnaires sur la façon de rendre notre propre agence de presse, nos propres quotidiens et de façon plus générale toutes nos publications encore plus accessibles où que vous résidiez, sur le territoire national comme partout ailleurs dans le monde. Telle est, en effet, l'une des leçons que la terrible épreuve planétaire du coronavirus nous a enseignée.

La diffusion prochaine sur notre site internet d'une newsletter destinée à toutes celles et à tous ceux qui sont à la recherche d'informations fiables sur le Congo donnera une idée précise du travail qu'accomplissent nos équipes dans le but de répondre à ces attentes et de la réflexion globale que suscite aujourd'hui l'expansion du Covid-19 dans le monde de l'information. Complétant nos sites internet et notre ADIAC TV, elle nous permettra de lutter plus efficacement encore, à notre niveau, contre les pandémies de toutes sortes qui menacent la paix.

Jean-Paul Pigasse